



SAINT-LÉGER DE-LA-MARTINIÈRE

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°86 - SEPTEMBRE 2016

MOT DU MAIRE

Mes chers administrés,

Un été qui laissera des traces indélébiles...

Les deux mois d'été marquent toujours une pause pour chacune et chacun d'entre nous ; c'est la période de l'année où nous prenons le temps de faire le point avant une rentrée toujours très occupée à tous les niveaux.

Je ne reviendrai pas sur tous les tragiques événements qui ont touché notre pays durant cette période estivale mais, une fois de plus, nous avons été ébranlés dans nos convictions, nos valeurs, et il ne faut pas céder à la menace terroriste ni vivre dans la psychose. C'est peut-être facile à écrire, mais nous nous devons d'avancer car se lamenter ne résoudra rien. Ces attentats ou crimes ne sont pas aveugles : ils visent ce qui fait notre identité et notre histoire. Face à cela, le pire serait de réagir en oubliant cette identité ; il faut lui faire honneur et respecter les victimes en demeurant fermement qui nous sommes : attachés à la liberté de croire ou de ne pas croire, à la laïcité plus précisément qui demeure le rempart de tous les fanatismes, à la liberté de critiquer, au droit et aux pouvoirs publics

qui caractérisent une démocratie, à la distinction entre pouvoir politique et pouvoir religieux. Les terroristes triompheront si nous entrons dans leur logique : oublier l'ordre public et nous dresser les uns contre les autres. Devant ce constat, une des valeurs qui me tient le plus à cœur prend tout son sens : je veux parler de la solidarité.

Heureusement, l'Euro de foot a permis de garder le sourire, pendant un mois, jusqu'à la finale et les Jeux Olympiques ont un peu fait oublier le quotidien... Nos athlètes ont rapporté 42 médailles certes, mais... comme les épreuves avaient mal commencé : les trois ou quatre premiers jours, tous ceux qui échouaient se trouvaient toujours une circonstance atténuante. Cela devenait pathétique et affligeant... Comme si, face à l'échec, l'être humain n'était jamais responsable. Ah, c'est vrai, j'oubliais : plus personne ne veut s'engager ni prendre des responsabilités, mais en vain... la vie n'est pas un long fleuve tranquille, me semble-t-il, ou ça se saurait !!!

Allez, retrouvons une dimension plus humaine, à notre échelle, et revenons à notre commune !

La commune, l'échelon privilégié pour faire vivre une démocratie vivante et confiante !

Nous sommes capables de nous montrer solidaires dans notre commune ; d'ailleurs, c'est dans la commune que réside la force des peuples libres. L'Histoire nous le prouve ! N'oublions jamais qu'au plus fort des conflits, la commune reste le premier pilier d'où jaillit l'arc républicain : le désir de vivre ensemble et de partager une histoire de chair et de pierres. Mon devoir en tant que maire, notre devoir en tant qu'élus municipaux est de défendre des valeurs, « nos » valeurs : la tolérance, le respect de l'autre, le respect des institutions, le respect de la liberté, etc. Je vous laisse méditer, comme d'habitude !

A nous de porter la responsabilité des mots ; j'y suis attaché et il nous faut être justes. Le politologue Pascal Perrineau a écrit : « Si le pouvoir vient d'en haut, la confiance vient d'en bas ». Ainsi, peut-on dire que les Français ont deux patries : la nation et la commune. Alors, à la veille des campagnes électorales qui vont envahir notre quotidien, n'oublions pas que les vraies valeurs viennent de « la France d'en bas » - pour reprendre une fameuse formule – de la terre, de celles et ceux qui « triment » au quotidien, qui savent ce que travailler signifie !

Un coup de projecteur sur nos exploitations agricoles et nos maraîchers.

Aujourd'hui, garder la tête hors de l'eau prend tout son sens, notamment pour nos agriculteurs, nos maraîchers, nos producteurs, pour celles et ceux qui travaillent la terre car les récoltes et les rendements ont été bien faibles, voire catastrophiques pour certains ; le soleil tardif et le temps humide ont réellement fragilisé les productions de fruits et

légumes estivaux. Depuis le mois de mars, le manque de lumière et l'humidité ont dépassé les 70 % ; jusqu'à la mi-juillet, le mercure nocturne est descendu sous la barre des 10°C, ce qui a favorisé le pourrissement de certaines cultures et le développement de maladies et de champignons. Maintenant, c'est la sécheresse et son manque cruel d'eau qui s'acharnent sur les récoltes. De plus, le cours des prix du lait et de la viande est tellement bas qu'il est difficile aujourd'hui de joindre les deux bouts... Si les élus d'en haut semblent faire la sourde oreille, à nous, élus d'en bas, de défendre ces corporations ainsi que notre ruralité qui est mise à rude épreuve aujourd'hui. Notre territoire ne doit pas montrer de signes de faiblesse à la veille de la future grande communauté de communes qui regroupera presque 50 000 habitants au 1^{er} janvier prochain. Il ne faut pas perdre de vue que celles et ceux qui seront élus à la gouvernance de cette future intercommunalité devront se mettre au service de nos concitoyens, à « votre » service, et non pas au service d'une quelconque idéologie politique qui semble avoir perdu ses propres fondamentaux. Être de gauche ou de droite ne signifie pas grand chose aujourd'hui aux yeux d'un trop grand nombre, ce qui est fort dommageable pour notre démocratie. Les politiques ont perdu de leur crédibilité ces dernières années et une véritable défiance à leur égard s'est installée dans l'esprit de beaucoup d'entre nous... Il faut faire très attention dans les mois qui viennent à bien discerner, à tenir le bon discours, à adopter la bonne attitude face à un avenir préoccupant...

Mais préoccupons-nous de notre rentrée à Saint-Léger-de-la-Martinière !

Une rentrée bien occupée avec des nouveautés à Saint-Léger !

La rentrée des classes s'est très bien déroulée sur notre commune ! Même si, face à l'actualité, il a fallu mettre en place certaines directives émanant du Ministère de l'Intérieur – moyens qui ne changeraient rien si le pire survenait... les enfants et leurs parents étaient très sereins !

Une classe a fermé certes, mais cinq enfants de l'IME quatre demi-journées par semaine rejoignent notre école « pour l'inclusion ». Trois communes des Deux-Sèvres avaient été choisies par le DASEN pour accueillir cette nouvelle classe : Pompaire, Echiré et Saint-Léger. Une évolution de nos écoles et de leur fonctionnement.

Je tiens à remercier Madame Maryse Neige, partie à la retraite le 31 août, pour son dévouement pendant plus de vingt ans dans notre école au service des enfants !

Nous accueillons, à Saint-Léger, de nouvelles associations comme l'Escrime ou l'Ecole des Parents du Mellois.

Le Forum des Associations qui s'est déroulé à Melle le 3 septembre a été un franc succès : sa fréquentation ne s'est pas démentie et les inscriptions aux activités ont été nombreuses !

Les derniers repas des voisins se sont déroulés sous le soleil et la chaleur ! De vrais moments de partage comme je les apprécie !

Les associations ont repris leurs activités et le calendrier des manifestations se remplit au fil des semaines ! Il est impossible de s'ennuyer à Saint-Léger, comme vous le verrez en lisant les articles de ce bulletin municipal !

Une commune dynamique !

Oui, notre commune est dynamique et chacun peut y trouver sa place ! Cependant, il est important que nous vous écoutions en vous donnant la parole et en vous faisant part de notre travail. Aussi, ai-je décidé de reporter notre réunion publique au début du mois d'avril : en effet, nous vous dresserons le bilan de notre travail à la mi-mandat ; nous évoquerons les thèmes suivants :

- la place de Saint-Léger au sein de la nouvelle intercommunalité et la loi NOTRe*
- les finances de la commune depuis ces trois dernières années*
- les forces et les faiblesses de Saint-Léger*
- le « zéro phyto »*
- l'avenir*
- les questions diverses.*

Ce sont les grands points que j'aborderai avec vous et les membres du Conseil Municipal. Votre avis nous intéresse bien évidemment et nous permettra de répondre, au mieux, à vos attentes !

Je pourrais continuer de vous écrire, mais il est temps de laisser la place aux informations que vous attendez toutes et tous avec impatience !

Merci pour votre confiance et votre fidélité !

*Bien à vous,
Christophe Labrousse, maire de la commune*

Les principaux points abordés lors des conseils municipaux des 5 juillet et 14 septembre 2016

Le Conseil Municipal a approuvé le périmètre communautaire proposé par l'arrêté préfectoral du 24 mai 2016, issu de la fusion des communautés de communes de Celles-sur-Belle, du Mellois, de Cœur du Poitou, et du Val de Boutonne.

La balade « libellules et papillons » a eu lieu le 2 juillet avec environ 20 personnes et des explications très intéressantes.

Le Conseil Municipal des jeunes prend part à des manifestations différentes : les journées du patrimoine le 17 septembre et une matinée binette le 8 octobre, à 10h00.

Monsieur Levêque de Orange est intervenu en réunion pour faire le point sur le débit internet sur la commune. Différents points sont très mal desservis en haut débit. La solution à court terme est l'équipement par le client grâce au satellite et à moyen terme serait d'amener la fibre jusqu'au sous-répartiteur, mais cette solution reste à la charge de la collectivité.

Le Département effectue actuellement des travaux pour couvrir le département en haut-débit, mais par zone, et toute la commune ne sera pas couverte avant au moins 2018.

Un association propose des cours d'escrime à la salle Maurice Martin, le mercredi soir.

La première partie des travaux de l'avenue Pineau est terminée dans les délais.

Les logements rue de la mairie sont prêts ; il y a déjà un locataire.

Les travaux pour l'accessibilité à l'église sont prévus mais, actuellement, nous sommes en attente des avis de l'Architecte des Bâtiments de France et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Des travaux de voirie ont commencé à Saint-Thibault.

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le 19 octobre à 20h00.

INFOS MAIRIE INFOS MAIRIE INFOS MAIRIE INFOS MAIRIE

AVIS

La commune de Saint-Léger-de-la-Martinière va faire le recensement de sa population en lien avec l'INSEE du 19 janvier 2017 au 18 février 2017.

Afin d'effectuer cette mission, la commune recherche 2 personnes intéressées par ce travail.

En effet, même si maintenant le recensement va se faire en partie sur internet, il faut, malgré tout, prévoir environ 10 jours de travail (parfois le soir ou aux heures des repas).

Si vous êtes intéressé, veuillez faire parvenir à la mairie un courrier avec vos coordonnées, et ce au plus tard le 10 octobre 2016.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes.

Quelques bons conseils à suivre :



- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.
- Placez en lieu sûr et éloignez des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...
- Les policiers et les gendarmes sont à votre service. Demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

Fête de Pied Pouzin

Une nouvelle rubrique va apparaître sur le site de la commune concernant les Fêtes de Pied Pouzin. Afin d'alimenter ce nouvel espace, Le Foyer Rural est à la recherche de photos des bénévoles qui se sont investis dans la préparation de ces fêtes. Un travail a déjà été réalisé pour retrouver les affiches, les programmes, photos et vidéos... de chaque année.

Vous pouvez vous rapprocher de M. Dechamps ou de M^{me} Baraton du Foyer Rural pour communiquer vos photos.

Départ à la retraite

Maryse Neige a commencé à travailler à la garderie en 1992, elle était également auprès des enfants au restaurant scolaire. Mais voilà, pas de Maryse ce jour de rentrée ; en effet, elle est à la retraite depuis le 31 août. Lors d'une petite cérémonie, entourée de ses enfants, ses collègues, des enseignants, des membres du conseil municipal et des maires qui l'ont employée, elle a été vivement remerciée pour son dévouement, sa gentillesse et son sourire.



Vérification du réseau électrique

Afin de faire un diagnostic de l'état du réseau d'électricité, Séolis va survoler les lignes en hélicoptère à basse altitude entre le 4 septembre et le 30 octobre 2016. Les hélicoptères utilisés peuvent être l'un des 2 suivants :

- Bell 206 immatriculé F-GVOB
- ou
- Bell 206 immatriculé F-HUBA

Vous remerciant de votre compréhension.

Le Maire,
Christophe LABROUSSE

Organisation d'un exercice de mise en œuvre du Plan Particulier d'Intervention élaboré pour l'établissement SOLVAY de Melle.

En application de l'article R741-32 du code de sécurité intérieure, le PPI doit être mis en œuvre dans le cadre d'un exercice au moins tous les 3 ans.

Le dernier exercice datant d'octobre 2013, le prochain sera organisé d'ici à la fin de l'année 2016.

les objectifs d'un tel exercice sont de tester certains points comme :

- la phase réflexe avec le verrouillage du site grâce aux barrières.
- La réactivité des services du Département pour la mise en place des déviations.
- Le confinement de la population, avec des informations données par les radios (France Bleu Poitou, Alouette, D4B...).

Les informations, ci-jointes, vous permettront d'avoir pleinement connaissance du déclenchement de l'alerte et des consignes à appliquer, afin d'organiser au mieux cet exercice.

Pour toute information complémentaire sur la zone d'application du PPI ou autres, vous pouvez vous adresser à la Mairie de Saint-Léger-de-la-Martinière.



PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION DE L'USINE SOLVAY MELLE

Ce qu'il faut faire en cas d'alerte PPI

IMPORTANT
Conservez soigneusement ce document

ALERTE PPI Signal 

Sirène au son modulé

Si vous entendez la sirène, il faut réagir immédiatement !

Les essais de la sirène PPI se font tous les premiers mercredi du mois à 12 h

		
Enfermez-vous tout de suite	Fermez-port Arrêtez les ventilations	Écoutez France Bleu Poitou 106.4 FM
		
N'allez pas chercher vos enfants L'école les prend en charge	Ne fumez pas Celles toutes flammes ou étincelles	Ne téléphonez pas (ligne fixe et mobile)

Jusqu'à la fin d'alerte, respectez impérativement les consignes formulées par les autorités compétentes

SOLVAY
Building your future chemistry®

FIN D'ALERTE PPI
Une sirène au son continu

Les bons réflexes en cas d'alerte PPI

SIGNAL D'ALERTE PPI Signal 

	ENFERMEZ-VOUS Entrez dans la maison ou le local le plus proche et restez éloigné des surfaces vitrées afin de vous protéger des éclats de verre. Un bâtiment constitue un écran efficace entre vous-même et d'éventuels gaz toxiques. Il vous protège également contre les fortes températures émises par une explosion ou un incendie. La rue est par contre, le lieu le plus exposé aux dangers. Des rues dégagées facilitent l'intervention des secours. Ne tentez pas de rejoindre vos proches. N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge.	
	FERMEZ PORTES ET FENÊTRES Obstruez soigneusement toutes les ouvertures. Arrêtez les ventilations. Un local bien clos ralentit considérablement la pénétration des toxiques. En cas de problèmes ou d'odeurs fortes, respirez à travers un mouchoir mouillé. Évitez toute flammes ou étincelles. Ne fumez pas.	
	ÉCOUTEZ FRANCE BLEU POITOU (106.4 FM) En cas d'alerte, son antenne est mise à la disposition de la Préfecture afin de permettre la diffusion de messages à la population. Vous serez ainsi informé de la nature du danger et de l'évolution de la situation. De plus, seule cette radio vous indiquera les consignes complémentaires à suivre pour mieux vous protéger. Ne téléphonez pas. Les lignes téléphoniques doivent rester à la disposition des secours. Tous les renseignements utiles vous seront fournis par cette radio.	

Les essais de la sirène PPI se font tous les premiers mercredi du mois à 12 h

SOLVAY
Building your future chemistry®

FIN D'ALERTE PPI
Sirène avec son continu de 30 s



Le Conseil Municipal des Jeunes et Nathalie Gaillard du Pays d'art et d'histoire ont animé la visite de l'auberge « de l'écu de France » devenue aujourd'hui la mairie.

Le thème de cette journée étant « patrimoine et

citoyenneté », chaque jeune a présenté un symbole de la République.

Saviez-vous que le coq se disait Gallus en latin, qu'il symbolise les Gaulois et les Français depuis plus de 2 000 ans ?

Au Moyen Âge, on dit qu'en chantant au lever du jour, il éloigne les ténèbres.

Il symbolise le courage, la vigilance. On le retrouve sur les grilles de l'Élysée, sur les maillots des joueurs de foot.



D'autres pays ont des animaux pour symbole. Quel est le symbole de :

- A • l'Allemagne
- B • l'Angleterre
- C • l'Espagne

A • Aigle / B • Léopard / C • Lion

Les cimetières protestants

Nous pouvons apercevoir, à proximité des villages ou isolés, au fond d'un jardin, ou sous la forme de simples plaques dans un champ, des cimetières dits protestants.

Loin d'être un désir des familles protestantes, la création de ces cimetières familiaux est de la responsabilité du clergé, qui refusa longtemps d'enterrer en « terre sainte et bénite » ceux qui n'avaient pas voulu recevoir les sacrements de l'Église. Après la révocation de l'Édit de Nantes, qui avait officialisé ces cimetières, retour à l'obligation, pour les protestants (qui, théoriquement, avaient tous abjuré), de recevoir les sacrements de l'Église et d'être ainsi enterrés dans le cimetière paroissial.

Après la révolution, les protestants reçurent enfin le droit de vivre sans être inquiétés et d'être enterrés au sein des cimetières collectifs et paroissiaux. Toutefois, beaucoup de protestants souhaitèrent être enterrés auprès de leurs ancêtres et cela jusqu'à la presque fin du XX^{ème} siècle. Certains de ces cimetières abritent également des catholiques, entrés dans les familles par mariage ou parfois convertis.



Journée du 14 juillet

Après une déambulation sur la commune, la fanfare Canawall BB a poursuivi ses interprétations au terrain de l'Épine, où une centaine de personnes s'était donnée rendez-vous autour d'un apéritif et d'une paella dans une ambiance conviviale. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine dans le même esprit.



Saint-Thibault - Fête du village

Comme tous les ans, début septembre, les habitants de Saint-Thibault se retrouvent pour passer une journée conviviale, ensemble, autour d'un pique-nique sorti de son panier.

Cette année, c'était la 20^{ème} rencontre. Pour fêter l'événement, nous avons convié les anciens villageois qui n'ont pas hésité à nous rejoindre pour partager un repas confectionné par un traiteur. Toutes les générations se côtoient ; nous mettons un point d'honneur à accueillir nos aînés qui aiment partager ce moment en nous racontant des anecdotes de voisinage.

Notre village est traversé par une route qui le sépare, sur le papier, une partie sur la commune de Saint-Léger de la Martinière et l'autre sur Melle. Ce jour, il n'y a surtout ni Saint-Légeois ni Mellois, mais des Saint-Thibaultais et Saint-Thibaultaises.

Nous souhaitons tous que cette manifestation se poursuive encore de nombreuses années dans la joie et la convivialité.

Les habitants de Saint-Thibault.



Anne-Laure Gallois

La Chambre des Métiers récompense avec le Trophée des Femmes, et ce depuis 11 ans maintenant, des créatrices d'entreprises artisanales.

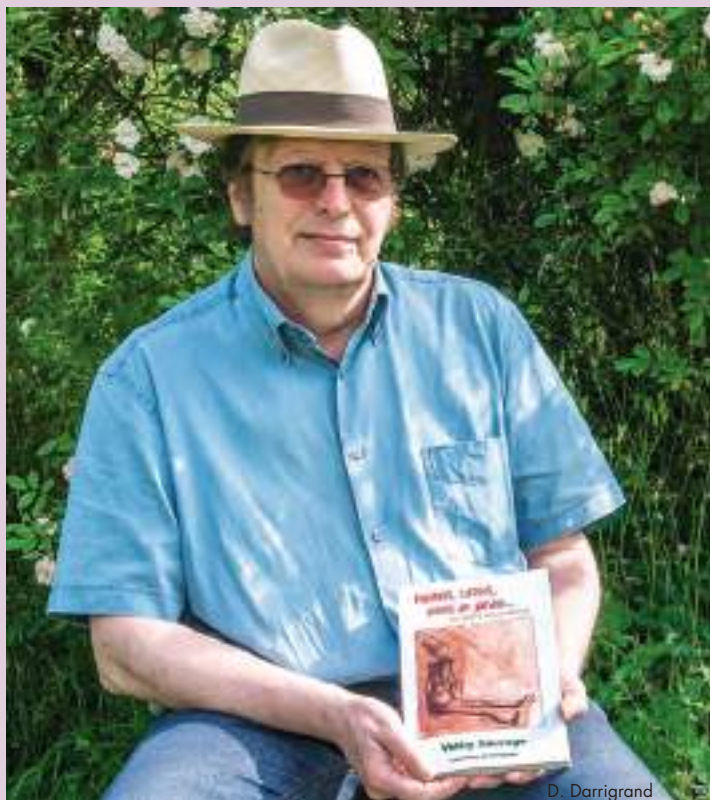
24 dossiers de femmes chef d'entreprise depuis moins de 5 ans et inscrites au répertoire des métiers depuis plus d'un an ont été présentés à un jury. Les membres devaient sélectionner les lauréates selon des critères qualitatifs liés à leur formation, au développement d'un concept spécifique de leur entreprise, et aussi à leur esprit d'initiatives et d'innovation.

Cette année, le premier prix a été décerné à Anne-Laure Gallois d'Art et Gourmandise, installée depuis 3 ans comme pâtissière sur la commune.

L'atelier d'Art et Gourmandise est situé au
16, grand Chemin de St Jacques
à Saint-Léger de la Martinière.
<http://artetgourmandise.e-monsite.com>



D. Darrigrand



D. Darrigrand

Valéry Sauvage

Outre la musique et la poésie, Valéry Sauvage vient d'éditer son premier recueil de contes destinés aux enfants de tous les âges. A travers ses contes, il s'adresse aux enfants de 8-12 ans, mais aussi à la part d'enfance des adultes. « Je veux proposer du rêve aux enfants. S'adresser à eux donne une grande liberté dans l'imagination. » Ce premier livre en appelle d'autres. Deux romans sont prêts, encore une fois destinés aux enfants. Écrits à suivre, donc, et toujours dans la même veine naïve et onirique plus qu'académique...

« Pantins, lutins, nains de jardin...et autres billevesées » de Valéry Sauvage aux éditions de Pied Pouzin.

Daisy de Vasselot

Daisy de Vasselot vient d'éditer son premier roman, avec comme toile de fond l'hypnothérapie, qu'elle pratique depuis une trentaine d'années.

Ce premier roman « Ils étaient sept » aborde un domaine qu'elle connaît bien, l'hypnothérapie. Dans ses séances, Daisy de Vasselot utilise beaucoup l'imaginaire et les images. Son premier roman, s'il est alimenté par ses années de pratiques, est avant tout une histoire.

« Pour cette histoire, j'ai créé sept personnages ; sept condamnés à mort auxquels un idéaliste va s'intéresser. » Dans une prison, dont on ignore le lieu et l'époque, un homme va proposer à ces sept criminels, homme et femme, de tenter une expérience avant la mort, réaliser un rêve intérieur.....

La sortie de ce premier roman a relancé le plaisir d'écrire pour Daisy de Vasselot ; un deuxième tome est en gestation. « Ils étaient sept » de Daisy de Vasselot aux éditions Persée.



ACCA

Marche - VTT - Chasse

La « Matinée Sportive » organisée par l'ACCA aura lieu cette année le samedi 22 octobre ; une occasion unique pour les amoureux de la nature de venir découvrir des parcours inédits sur le territoire de l'ACCA ou à proximité. Après un réveil musculaire et une oxygénation écologique accompagnés de pauses réparatrices, ceux qui le désireront pourront s'inscrire au repas qui suivra (début du service 12 h 15). A cet effet, n'oubliez pas d'apporter vos couverts **après avoir impérativement réservé votre place avant le 19 octobre 2016 au 06 99 31 56 96 ou au 06 84 43 48 57.**

A Saint Léger de la Martinière

Samedi 22 octobre 2016

Matinée Sportive

Marche, course à pied ou VTT

A chacun son parcours, sa discipline, accessible à tous !!



* Pour les **3 circuits de 5 ; 10 ou 14 km**

(Possibilité de faire le 25 km VTT en course à pieds)

* Pour les **1 circuit de 25 km** (VTT/ VTC)

* **Pour les VTT « experts »**

2 circuits : 48 ; 58 km
(casque et gants obligatoire)

Départ du « terrain de loisir »
de l'Epine

- entre 8h et 9h pour les VTT.
- à partir de 9h pour les autres disciplines.

Épreuve seule :

4 €/ personne

Un apéritif offert à chaque participant

Épreuve + Repas :

Adulte **12 €**

Enfant (12 ans) **5 €**

Soupe de légumes

*

Terrine de chevreuil

*

Civet de chevreuil

*

Fromage

*

Dessert /Café

Pour le repas, s'inscrire avant :

Le mercredi 19 octobre

06-99-31-56-96 ou 06-84-43-48-57

(Organisé par l'A.C.C.A de St Léger de la Martinière)



La rentrée des activités du Foyer Rural

Le Foyer Rural vous propose une diversité d'activités manuelles, culturelles, ludiques et sportives pour cette nouvelle saison 2016 - 2017.

Si vous souhaitez participer à un ou plusieurs ateliers, vous pouvez vous mettre en rapport directement avec le (ou la) responsable de sections dont les coordonnées figurent sur le tableau ci-après :

ACTIVITÉS	JOURS & HORAIRES	LIEUX	RESPONSABLES	COTISATIONS ANNUELLES
Aid'Action de Soutien		Salle foyer	Simone BERY 06 49 07 42 82	gratuit
Atelier cuisine	3^{ème} jeudi du mois 9 h 00 - 14 h 30	Salle polyvalente	Myriam POQUIN 05 49 27 12 36	6,00 €
Clun BMX	Mardi et vendredi (soir) mercredi et samedi (après-midi)	Terrain de Gaschet	Dominique DUFOYER 06 64 14 66 29	
Broderie	Jeudi 14 h 00 - 17 h 00 (tous les 15 jours)	Salle foyer	Anne-Marie FERRON 05 49 27 08 61	8,00 €
Cartonnage - Couture	Lundi (tous les 15 jours) 13 h 30 - 16 h 30	Salle foyer	Béatrice BRUNET 06 83 85 32 90	10,00 €
Chorale	Jeudi 20 h 15 - 22 h 00	Salle Maurice Martin	Hélène PETELET 05 49 29 13 40	3,00 €
Danse de salon	Mercredi 17 h 30 - 19 h 30 Vendredi 20 h 30 - 22 h 30	Salle polyvalente	Annie MORIN 05 49 32 84 54	Mercredi 24,00 € Merc. & vend. 145,00 €
Danse traditionnelle	Mardi 20 h 30 - 22 h 30	Salle polyvalente	Serge OLIVIER 05 49 07 34 04	Adulte : 60,00 € Etudiant : 25,00 €
Animations jeunes	Animations ponctuelles (vacances scolaires) (calendrier trimestriel)	Salle foyer	Marylène BARATON 05 49 27 15 48	4,00 € l'animation
Espace jeux adultes	Lundi 14 h 00 - 17 h 00	Salle Maurice Martin	Arlette ALLARD 05 49 27 08 73	5,00 €
Gym d'entretien	Mardi 20 h 00 - 21 h 00	Salle S ^{te} Catherine à Melle	Sylvie ROUSSEAU 06 63 95 53 27	60,00 €

INFOS ASSOCIATIVES INFOS ASSOCIATIVES INFOS ASSOCIATIVES

Marche	Mardi 14 h 00	Parking (face Bidouilles- Informatique)	Bernard MARTIN 05 49 29 02 45	5,00 €
Mosaïque Jeunes	1 mercredi par mois 14 h 00 - 17 h 00	Salle foyer	Rose NOCQUET 05 49 27 19 10	4,00 €
Parlanjhe	3^{ème} samedi du mois 14 h 30 - 17 h 00	Salle foyer	Maryvonne BARILLOT 05 49 05 93 00	5,00 €
Patrimoine - Environ.		Salle foyer	Jean-François MOURIER 05 49 29 12 57	gratuit
Musique traditionnelle	Vendredi après-midi	Salle foyer	Caroline LIGONNIERE 06 89 19 34 00	256,00 €
Peinture sur porcelaine	Mercredi 14 h 00 - 17 h 00 (calendrier établi)	Salle Maurice Martin	Jacqueline DECHAMPS 09 54 99 85 22	15,00 €
Pétanque loisirs	Vendredi 14 h 00 - 17 h 00	Le Coudray (couvert) ou Pinier à Melle	Daniel BARATON 05 49 27 15 48	6,00 €
Poterie	Mercredi 17 h 00 - 19 h 00	Salle foyer	Michelle DEBIEN 05 49 29 07 02	Adulte : 15,00 € -15 ans : 7,00 €
Scrapbooking	Vendredi 17 h 00 - 20 h 00 (tous les 15 jours)	Salle foyer	Annie POUET 05 49 27 10 41	3,00 €
Tapiserie - Tissage	Mercredi 20 h 30 - 22 h 00 et 1 samedi / mois	Salle Polo	Hélène GERMAIN 05 49 27 17 25	11,00 €
Théâtre adultes	Vendredi 17 h 30	Salle polyvalente	Jacqueline QUINTARD-MELOUKI 05 49 27 91 18	gratuit
Théâtre jeunes	Samedi 10 h 00 - 11 h 30 (tous les 15 jours)	Salle Saviotine	Christophe LABROUSSE 06 31 99 30 51	gratuit
Tricot - Crochet	Mercredi ou jeudi (alterné) 14 h 30 - 17 h 00	Salle foyer	Anne GIRAULT 05 49 07 81 19	6,00 €
Vannerie	Samedi 14 h 00 - 17 h 30 et 1 fois par mois 9 h 00 - 17 h 00	Salle Maurice Martin	Jean-Paul HYPEAU 05 49 29 04 37	9,00 €

Escrime - Nouvelle activité

Ce mercredi 7 septembre, salle M. Martin à Saint-Léger, a eu lieu la première séance de l'activité escrime animée par Maître Sylvain Puteaux.

Maître d'armes depuis 1985, il va donc encadrer cette nouvelle activité tous les mercredis, de 18 h 30 à 20 h 30. L'escrime s'adresse aux enfants comme aux adultes. Les séances sont adaptées à l'âge, au niveau de chacun, avec un travail sur la technique et la coordination.

Venez découvrir l'escrime : les deux premières séances sont gratuites. Vous pouvez prendre contact avec Maître Sylvain Puteaux au 07 77 34 37 57.



Outil en Main du Pays Mellois

L'outil en Main : 1 an déjà !

L'objectif de notre action, c'est sensibiliser et initier aux métiers manuels des enfants de 9 ans à 14 ans. Ce sont de vrais gens de métier, artisans et ouvriers qualifiés, le plus souvent à la retraite, qui transmettent leur savoir, avec de vrais outils, au sein de vrais ateliers.

Au 9/11 rue des Halles à Celles-sur-Belle, nos jeunes ont découvert, semaine après semaine, quelques métiers (maçonnerie, menuiserie, taille de la pierre, mosaïque, mécanique-auto...).

Les enfants sont intéressés et fiers de ce qu'ils réalisent ; le contact avec la réalité et la valeur de ces métiers leur permet de mieux imaginer leur orientation professionnelle.

Le bénévole encadrant vit une expérience motivante, heureux de donner de son temps pour transmettre ses connaissances.

Femmes et Hommes de métier :

Vous souhaitez développer des relations intergénérationnelles.

**Vous êtes disponible le samedi matin
Venez nous rejoindre !**

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour de plus amples renseignements :

Jean-Claude NOCQUET : 06 80 10 80 99

Norbert GRIETTE : 06 62 13 68 27

Les Amis de la Martinière

Après cet été bien chaud et bien sec, les Amis de la Martinière se remettent au travail pour vous offrir des soirées de décontractions.

Tout d'abord, le Beaujolais, sa sortie étant le 17 novembre, nous le fêterons le samedi 19 ; la soirée sera à 15 € avec au menu : soupe, pot au feu, fromage et dessert ; pour nous distraire, nous aurons un karaoké.

La nuit de la St Sylvestre 2016, nous proposerons un réveillon dans la plus pure tradition avec au menu : fruits de mer, boudin blanc, viande (à définir) et bien sûr le gâteau du nouvel an ; un DJ connu est déjà engagé, le tout pour 47 €, prix revu à la baisse, il sera aussi possible de régler en plusieurs fois.

Nous vous donnons donc rendez-vous pour ces deux manifestations gourmandes et festives.

Associativement,
Les Amis de la Martinière

SAINT-LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS



La dernière assemblée des Saint-Légers de France et d'ailleurs a eu lieu comme prévu dans les Alpes Maritimes, dans l'arrière pays niçois, à l'occasion des 20 ans de l'association .

32 Saint-Légers étaient représentés. Nous avons été reçus par le Maire, M. Laurent DON, et par la présidente locale Josiane RAPIN

ainsi que par son mari Claude, qui ont accompli un travail formidable afin que cette assemblée soit réussie ; un groupe d'une douzaine de personnes avait fait le déplacement quelques jours plus tôt afin d'aider ce petit Saint-Léger qui ne compte que 50 habitants.

Toute la préparation de la fête se passa dans une très bonne ambiance. La fête en elle-même se déroula également dans une excellente ambiance avec jeux, excursions, balades en montagne et succulents plats locaux. Nos amis Suisses nous ont présenté le programme de la Pentecôte 2017 qui aura lieu chez eux, à Saint-Léger la Chiésaz, tout près du lac de Genève.

Programme très alléchant ma foi ...



AIDES AUX PARTICIPANTS :

2 décisions adoptées et votées par tous les membres présents

- Lors de la réunion du dimanche matin, il a été décidé qu'une participation forfaitaire de 10 € par personne faisant le déplacement pour venir aussi bien aux assemblées qu'aux rassemblements, serait attribuée chaque année par l'Association Nationale et ce dès 2017.
- Il fut également décidé que pour chaque personne se déplaçant aux AG ou aux rassemblements, il serait possible de payer les frais des repas et des excursions en 3 fois : 10 mars, 10 avril et 10 mai. Et ce, afin de permettre à un maximum de personnes de pouvoir faire le déplacement.

RASSEMBLEMENT 2017 EN SUISSE

Les personnes qui savent d'ores et déjà qu'elles seront intéressées pour faire le déplacement en Suisse , peuvent dès à présent se manifester auprès du président local M. Dominique BELLIVIER. En effet, nos amis Suisses veulent savoir très tôt (début d'automne) combien de personnes seront présentes chez eux, à cause de l'hébergement, soit chez l'habitant, soit en gîte, soit à l'hôtel.



FUTUR RASSEMBLEMENT 2019 A ST LEGER DE LA MARTINIÈRE

Les personnes intéressées par le rassemblement sur notre commune peuvent également se manifester auprès du président local ou auprès du Maire. Vous pourrez y apporter soit une aide pour la préparation de la fête soit une aide les jours mêmes soit en hébergeant des personnes venues d'un autre Saint-Léger. A chacun son choix en fonction de ses possibilités. Concernant le programme ou le déroulement de ce rassemblement, vous serez informés ultérieurement lors de différentes réunions qui seront annoncées dans les bulletins municipaux. 2019 n'est pas si loin que cela pour une manifestation d'environ 600 personnes, nous sommes obligés de prévoir longtemps à l'avance. Merci à vous tous pour votre future participation.



Une École des Parents verra le jour à Saint-Léger le vendredi 21 octobre.

Cela fait plusieurs années que Christophe Labrousse, vice-président de la Communauté de Communes du Mellois en charge des affaires scolaires et pédagogie, veut créer une École des Parents sur notre territoire. Le 21 octobre prochain, ce sera chose faite !

Cette école s'adresse :

- à tous les parents d'élèves ou personnes ayant la garde légale d'élèves ;
- aux membres amis apportant à l'association leur appui moral et/ou matériel ;
- aux professionnels de l'éducation (Agents des écoles, ATSEM, Assistantes maternelles, etc) ;
- aux professionnels du monde médical s'intéressant à l'éducation et au bien-être des enfants ;
- à toutes celles et ceux que l'éducation passionne.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez le rejoindre en la salle des fêtes de Saint-Léger, le vendredi 21 octobre, à 20 h 00.

Cette association régie par la loi 1901 prendra le nom suivant : « Le Cercle des Parents pas Carrés ».

Ses objectifs seront les suivants :

- Organiser des séminaires, tables rondes et conférences sur différents thèmes uniquement proposés par les parents concernant l'éducation et le bien-être des enfants, les problèmes rencontrés et comment y remédier. Les relations parents-enfants seront au centre des préoccupations de l'association ;
- Organiser des consultations pour les parents et proposer du coaching éducatif à domicile ;
- Rédiger et éditer des ouvrages sur l'éducation.

En juillet 2017, Christophe Labrousse souhaite organiser une Semaine de l'Éducation en partenariat avec les acteurs du territoire.

Venez nombreux !

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

OCTOBRE 2016	RENDEZ-VOUS
Samedi 15	Jeux - APE
Samedi 22	Matinée sportive - ACCA
NOVEMBRE 2016	RENDEZ-VOUS
Vendredi 11	Cérémonie du 11 novembre
Samedi 12	Repas Communal des Aînés
Dimanche 13	Vide ton coffre à jouets - APE
Samedi 19	Soirée Beaujolais - Les Amis de la Martinière
Samedi 26	AG du Foyer Rural
DECEMBRE 2016	RENDEZ-VOUS
Dimanche 4	AG - Club Cyclo
Samedi 10	Dîner Dansant, Danse de Salon - Foyer Rural
Dimanche 11	Arbre de Noël - APE
Samedi 17	Marché de Noël
Samedi 31	Réveillon - Les Amis de la Martinière